

DEMANDE AUTORISATION de METTRE en ADJUDICATION la CONSTRUCTION
d'un petit pont sur la route communale du Bois de Nèfles.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation l'autorisation de procéder à une adjudication pour la construction d'un petit pont sur la route du Bois de Nèfles (partie-haute). Ces travaux seront réglés sur les crédits inscrits au Chapitre XIV n° 28 du Budget Supplémentaire de 1954./.

Le Premier Adjoint ff. de Maire,
Signé: VALLON-HOARAU.

Etant donné la nécessité de ce ponceau, à l'unanimité, le Conseil autorise la mise en adjudication des travaux y afférents.